

## **Jeremy Rifkin, *L'Âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie***

Traduction Marc Saint-Upéry, Paris, Editions La Découverte & Syros, 2000

*The Age of Access, The New Culture of Hypercapitalism where All of Life is a Paid-for Experience*, New York, Jeremy P. Tacher/G.P. Putnam's Sons, 2000.

Le projet premier de *L'Âge de l'accès* est, comme l'indique le sous-titre, de décrire la révolution produite par la nouvelle économie : essor d'Internet et des activités de service, nouvelles pratiques qui bouleversent le schéma traditionnel de la propriété. Mais ce projet est constamment sous-tendu par un questionnement inquiet sur les conséquences de cette révolution pour la vie humaine, aussi bien individuelle que collective. L'analyse des questions économiques est menée sur fond d'interrogation angoissée : quel monde commun et quelle culture ces nouvelles technologies et ces nouvelles pratiques commerciales contribuent-elles à bâtir ? Le projet de l'ouvrage, de ce fait, est indissociablement descriptif et normatif. La description des changements qui nous affectent s'accompagne d'une réflexion sur le type de monde et de culture qu'il conviendrait de promouvoir.

Le concept d'« accès » est la clé de lecture que Rifkin propose pour donner une interprétation d'ensemble de notre modernité : ce « livre entend examiner les nombreux changements structurels qui définissent le terrain conceptuel et l'infrastructure organisationnelle de l'âge de l'accès »<sup>1</sup>. Ces changements se déploient sous trois chefs principaux : (a) le passage d'une logique de marchés classiques localisés matériellement à une logique de réseau ; (b) le passage du paradigme de la propriété, où ce qui importe est la maîtrise d'un patrimoine matériel, à une logique de l'accès, où ce qui compte est l'usage ponctuel que l'on peut faire d'une information ou d'une expérience de vie ; (c) la marchandisation croissante de la culture. Trois changements dont Rifkin voit l'aboutissement dans la création d'« un monde nouveau où la transaction marchande par excellence est la consommation payante d'expérience vécue ».<sup>2</sup>

Le succès d'un tel projet se mesure alors à deux critères : la pertinence des exemples analysés, et la fécondité des concepts proposés. Pertinence des exemples, parce que s'il s'agit pour Rifkin de décrire un nouvel âge de l'économie, sa thèse dépend directement de la capacité à décrire des phénomènes représentatifs de nouvelles pratiques. Fécondité des concepts utilisés, car le travail de description de cette « révolution » consiste également à fournir tout simplement les *mots* qui permettent de décrire ces expériences nouvelles, à formuler les enjeux de manière neuve. Or, il semble que les deux parties de l'ouvrage – « la nouvelle frontière capitaliste » et « la privatisation de la sphère culturelle » - remplissent cet objectif avec un succès inégal. Si la première partie met en place de manière convaincante un certain nombre de concepts – accès, réseau, « paid-for experience », etc. - qui éclairent les nouvelles pratiques de la propriété de l'âge post-industriel, la seconde partie relève moins bien le pari. En s'interrogeant sur l'avenir d'une culture menacée de « marchandisation », l'effort de description de la première partie cède souvent le pas à un discours dangereusement rapide.

### **1. L'accès et le réseau**

La démarche de Rifkin joue sur le contraste entre l'avant et l'après, la modernité industrielle et notre âge post-industriel. « Cette ère nouvelle voit les réseaux prendre la place des marchés et la notion d'accès se substituer à celle de propriété »<sup>3</sup>. Accès et réseau contre

---

<sup>1</sup> p.18

<sup>2</sup> p.18

<sup>3</sup> p.10

propriété et marché : c'est bien à une reprise des fondements mêmes de notre vocabulaire économique et politique que Rifkin nous invite.

Le concept d'accès, de fait, est sans doute le plus éclairant de ceux qu'avance l'auteur et permet efficacement de mettre en lumière une mutation profonde de notre rapport aux biens et à la propriété. Les modalités de l'échange, longtemps structurées par l'importance du patrimoine matériel d'une part, l'existence de marchés physiques de l'autre, sont radicalement transformées par l'importance croissante des biens immatériels (essor des services et importance de la propriété intellectuelle) et une nouvelle organisation de l'échange, qui n'est plus attaché géographiquement à des marchés physiques.

D'un point de vue théorique, Rifkin s'appuie ici principalement sur deux types d'analyses : à Daniel Bell, il emprunte l'idée d'une opposition entre société industrielle et société post-industrielle. Ce qui importe n'est plus tant le volume des biens produits que la qualité de vie permise, les expériences auxquelles l'individu peut avoir accès. Thèse à laquelle Rifkin donne une portée générale en soutenant que nous appartenons désormais à « une économie qui fournit des services et procure des expériences »<sup>4</sup>. A MacPherson, il emprunte l'analyse d'une mutation du paradigme de la propriété : selon l'argument développé dans *Democratic Theory : Essays in Retrieval*, il faut apprendre à penser la propriété non plus en terme de droit à jouir d'un bien de manière exclusive, mais comme droit d'accès à un usage du bien. Le principal intérêt de la description de Rifkin consiste dans les exemples qu'il fournit à l'appui de ces thèses. Pour illustrer ce passage d'une économie du patrimoine à un « âge de l'accès », il montre ainsi comment McDonald's, par son système de franchises, modifie le rapport classique du commerçant à son produit. « Le franchisé n'achète rien, si ce n'est l'accès à court terme à l'usage de cette propriété intellectuelle dans des conditions définies par le prestataire »<sup>5</sup>. Dans un autre domaine, le concept d'accès se montre également pertinent pour décrire de nouvelles pratiques de consommation : le succès des « communautés résidentielles fermées » aux Etats-Unis devient un exemple particulièrement saisissant d'une tendance d'ensemble à acquérir non plus des biens, mais l'accès à un style de vie et d'expériences. « Dans un CID<sup>6</sup>, on ne vous vend pas seulement un logement, mais tout un mode de vie »<sup>7</sup>.

De telles descriptions ne permettent pas seulement de montrer la pertinence du concept d'accès. Loin d'avoir une valeur seulement illustrative, elles montrent qu'à cette inventivité des pratiques doit répondre une inventivité égale des régulations politiques et juridiques qui les encadrent. Les CID, par exemple, mettent en cause la distinction traditionnelle entre espaces publics et espaces privés, ou la conception classique des droits de propriété, contraignant le droit à s'adapter à ces nouveaux objets.

Le concept d'accès, dans le vocabulaire de Rifkin, va de pair avec celui de réseau. Dans une économie où ce qui compte est moins de posséder des actifs matériels que d'avoir accès à des expériences de vie et des services, c'est l'accès à un réseau qui devient le critère véritable de la puissance économique. Si le terme d'accès est surtout pertinent du côté des usagers, le terme de réseau décrit en revanche la nouvelle réalité économique du côté des producteurs. Internet fournit l'exemple le plus évident de réseau, mais Rifkin donne au terme une portée beaucoup plus large pour décrire une répartition du travail économique. Là encore, la description de l'auteur prend corps sur un exemple : celui du fonctionnement de l'industrie du cinéma à Hollywood. A la production en série des années vingt, où des équipes stables et

---

<sup>4</sup> p.103

<sup>5</sup> p.84

<sup>6</sup> *common-interest development*

<sup>7</sup> p.153

hiérarchisées travaillaient ensemble sur le long terme, s'est substituée une organisation du travail toute différente. Désormais, les équipes se constituent ponctuellement et à l'occasion d'une production unique : le « réseau » décrit ce fonctionnement fractionné, où jouent d'abord les relations des acteurs économiques et leur dynamisme.

Les termes d'accès et de réseau ont une portée avant tout descriptive : ils posent le cadre de réflexion en permettant d'éclairer et d'interpréter de nouvelles pratiques, de donner une cohérence à des phénomènes divers en montrant qu'ils témoignent d'un même mouvement de fond. Mais lorsqu'il interprète la nouvelle économie comme une économie qui vend moins des biens que de l'expérience de vie, Rifkin adopte un ton plus critique et inquiet. Dire que la nouvelle économie est une économie de l'accès, c'est dire que l'on n'achète pas tant la possession d'un bien qu'une expérience à faire, ce que l'auteur interprète avec inquiétude comme la marche vers une « marchandisation » générale de la culture et des rapports sociaux. C'est cette interrogation sur l'humanité que ces nouveaux « dispositifs existentiels »<sup>8</sup> contribuent à façonner qui oriente la deuxième partie de l'ouvrage.

## **2. Comment décrire de nouvelles expériences culturelles ?**

« Après avoir passé des siècles à transformer les ressources matérielles en biens aliénables, ce sont désormais les ressources culturelles que nous entreprenons de transformer en expériences marchandes »<sup>9</sup>. Le ton de la deuxième partie est donné : Rifkin s'attache désormais à examiner quelles sont les conséquences des nouvelles pratiques économiques pour les relations sociales. Mais l'analyse, dans ces chapitres, est souvent moins convaincante. Non pas que les questions et enjeux soulevés soient moins urgents et moins pertinents, au contraire. Mais Rifkin semble souvent céder à la tentation de broser de grandes antithèses et des contrastes frappants entre modernité et postmodernité, éthique du travail et éthique du jeu, autonomie du moi moderne et moi postmoderne « protéiforme »<sup>10</sup>, culture et économie, etc. La difficulté de l'exercice auquel se livre l'ouvrage devient ici manifeste : entreprenant un large tableau des mutations de notre temps, Rifkin est contraint de simplifier, de proposer des outils de lecture tranchants, mais court de ce fait le risque de tomber dans la caricature. On a parfois le sentiment que ce questionnement sur la culture humaine et les relations sociales à venir entraîne parfois comme une « panique morale »<sup>11</sup> qui court-circuite le moment de l'analyse pour se contenter d'exprimer un sentiment – peut-être légitime – d'inquiétude.

(a) La thèse la plus massive de Rifkin dans cette seconde partie est celle de la « marchandisation de la culture ». Mais on peut se demander si la première difficulté ne vient pas d'abord de la manière dont le problème est posé : « La culture, à savoir le sens de notre commune expérience d'êtres humains, a pu exister de façon semi-autonome pendant des milliers d'années sans être jamais absorbée par la sphère marchande, même si elle avait des points de contact occasionnels avec le marché. Mais, avec l'emprise que les nouvelles technologies de la communication commencent à exercer sur notre vie quotidienne, elle est peu à peu colonisée par l'économie »<sup>12</sup>. Cette lecture en terme de colonisation du secteur culturel par l'économie a certes le mérite de la simplicité, mais on peut se demander si elle ne tue pas dans l'œuf une description précise des phénomènes. Opposer d'emblée culture et économie semble bien relever de la pétition de principe, qui permettra ensuite de regretter que

---

<sup>8</sup> p.174

<sup>9</sup> p.177

<sup>10</sup> chapitre 10

<sup>11</sup> selon l'expression employée par Ruwen Ogien.

<sup>12</sup> p.178

les publicitaires « [utilisent] avec succès toutes sortes de techniques, annonces lumineuses, cinéma, presse et radio, pour détourner l'énergie psychique des consommateurs de la sphère culturelle vers la sphère marchande »<sup>13</sup>. Mais on peut se demander si cette belle opposition initiale permet d'aller plus loin qu'un simple regret devant une évolution qui semble par ailleurs presque inéluctable. Après une telle description, peut-on en effet prendre véritablement au sérieux l'exhortation de Rifkin à « revitaliser les cultures »<sup>14</sup>, comme s'il s'agissait de ranimer un corps mort ?

(b) On peut ressentir le même genre de gêne à la lecture de l'analyse de la culture de masse. Décrivant le tourisme de masse ou la transformation des centres commerciaux (les grands *malls* américains) en lieux publics qui donnent un accès facile à des succédanés culturels, à des « poncifs exotiques »<sup>15</sup>, Rifkin ne cache pas son jugement critique. Le tourisme de masse donnerait lieu nécessairement à des expériences inauthentiques, dévaluées : avec cette forme de tourisme « il s'agit de distraire et de divertir tout autant que d'instruire et d'éclairer »<sup>16</sup>. De nouveau, sans nier qu'il y ait dans des phénomènes comme le tourisme de masse ou la transformation des centres commerciaux en places publiques d'un genre nouveau de quoi susciter des interrogations légitimes, on peut se demander si l'opposition un peu facile et d'emblée normative entre culture et divertissement est un outil pertinent pour éclairer ces pratiques. Faut-il nécessairement poser le problème sous forme d'une exclusive : est-ce l'existence des *tour operators* comme telle qui interdit l'accès à une culture authentique ? Et si l'on peut regretter l'attrait pour une forme d'exotisme kitsch plutôt que pour des cultures historiquement enracinées, peut-on simplement analyser le phénomène sous le terme englobant de « marchandisation » ?

(c) Le même sentiment d'analyse trop rapide surgit à propos du problème de la diversité culturelle. Rifkin se demande en effet comment faire pour que l'hégémonie économique ne s'accompagne pas d'une homogénéisation appauvrissante des différentes cultures. On le suit volontiers dans ce questionnement. Mais Rifkin ne souligne peut-être pas assez que cette double exigence d'égalité et de respect des cultures prend elle-même une forme paradoxale. D'une part, en effet, il faut souligner l'inégalité criante d'accès aux différentes technologies entre pays développés et pays en voie de développement : l'auteur rappelle en quelques chiffres tout à fait frappants l'ampleur de cet abîme technologique<sup>17</sup>. La question de l'accès à une vie plus riche d'expériences rejoint alors prosaïquement celle de l'accès à la technologie et à la puissance économique. Mais d'autre part, cet accès à la technologie semble entraîner avec lui l'étiollement des cultures particulières et de leur enracinement dans un sol et dans une histoire. C'est parce qu'il y a tension entre l'idéal d'équité et celui de respect de la diversité culturelle que le problème est tout simplement difficile à formuler et davantage encore à évaluer normativement.

Dans ces trois domaines, on peut avoir le sentiment que l'analyse achoppe par excès de simplification, parce que Rifkin pose en terme d'alternative exclusive des phénomènes qui sont sans doute bien plus intriqués : culture/marché, simulacre culturel/culture authentique, homogénéisation/diversité culturelle. L'analyse gagnerait sans doute à mettre en danger les frontières de ces catégories.

---

<sup>13</sup> p.185

<sup>14</sup> p.318

<sup>15</sup> p.192

<sup>16</sup> p.188

<sup>17</sup> cf notamment la section « les exclus du paradis électronique », p.295-299 qui rappelle que « 65% des habitants de la planète n'ont jamais effectué un appel téléphonique de leur vie et 40% d'entre eux n'ont pas accès au réseau électrique ».

La diversité et l'ampleur des problèmes soulevés par Rifkin font à la fois l'intérêt et la faiblesse de l'ouvrage. L'intérêt indéniable, parce que la pertinence des problèmes soulevés est manifeste, et que le foisonnement des exemples met en lumière les transformations progressives des modes de vie comme autant de phénomènes à interpréter. Mais la faiblesse également, parce que ce même foisonnement en vient parfois à brouiller la lecture. « Ce que la logique de l'accès détermine en fin de compte, c'est la nature et le degré de notre participation au monde. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui a accès à quoi, mais quels types d'expériences et de champs d'activité méritent qu'on souhaite y avoir accès »<sup>18</sup> : on ne peut qu'adhérer à cette conclusion de Rifkin qui invite à inventer les mots qui permettent de décrire d'abord, d'évaluer ensuite ces nouveaux « types d'expériences et de champs d'activités ».

---

<sup>18</sup> p.341